



DATE DE PUBLICATION : 12/06/2026

Le Directeur Départemental de l'Isère

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de l'Isère au responsable du service des entreprises de l'Isère

Vu la délégation permanente de signature donnée par Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à **M. Jean-Yves CLAVERIE**, directeur départemental de l'Isère, le 11 mai 2026 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves CLAVERIE, directeur départemental, et de M. Joel MANLY, adjoint au Directeur départemental à Grenoble, en l'absence du responsable du service des entreprises à la succursale de Grenoble, délégation est donnée à **M. Yacine AISSAHINE**, adjoint au responsable du service des entreprises à la succursale de Grenoble, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des entreprises.

M. Yacine AISSAHINE reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Grenoble, à l'exception des groupes relevant du pôle de compétence de Lyon.

Fait à Grenoble, le 10 juin 2026

Jean-Yves CLAVERIE